



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
Département politique d'emploi, de rémunération,
développement des compétences et égalité professionnelle
Service des concours, des examens professionnels
et des projets spécifiques (DHEC61).

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT DANS LE GRADE DE
SECRETAIRE D'ADMINISTRATION DE CLASSE NORMALE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET
CONSIGNATIONS OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

**PROCES-VERBAL
de la réunion d'admission du 16 novembre 2023**

Vu :

- L'arrêté du 26 mai 2021 fixant les modalités d'organisation et les épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations ;
- L'arrêté du 25 mai 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un examen professionnel pour le recrutement dans le grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations ;
- L'arrêté du 19 septembre 2023 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour le recrutement dans le grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2024.

Le jury de l'examen professionnel pour le recrutement dans le grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations s'est réuni le jeudi 16 novembre 2023 à 17 heures.

Etaient présents pour la délibération, les membres du jury :

Monsieur Arnaud FREYDER	Administrateur de l'Etat du grade transitoire, président, Caisse des dépôts et consignations
Madame Géraldine CHERREY	Attachée principale d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations
Madame Céline MORON	Attachée d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur Frédéric PRUVOST	Attaché principal d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur Jean Pierre SEGALAS	Attaché d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations

Rappel des conditions d'admission :

L'examen professionnel pour le recrutement dans le grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

L'épreuve d'admissibilité qui consiste à partir d'un dossier à caractère administratif, en la résolution d'un cas pratique assorti de plusieurs questions destinées à mettre les candidates et candidats en situation de travail. Le dossier peut comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Il ne peut excéder vingt pages. Cette épreuve est destinée à permettre au jury de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse des candidats (durée : 3 heures – coefficient 2).

L'épreuve écrite est notée de 0 à 20.

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité, le jury établit par ordre alphabétique la liste des candidates et candidats autorisés à prendre part à l'épreuve orale d'admission.

L'épreuve orale d'admission qui consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et les motivations des candidates et candidats ainsi qu'à reconnaître les acquis de leurs expériences professionnelles (durée : 20 minutes dont 5 minutes au plus de présentation – coefficient 3).

Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé par les candidats de leurs parcours professionnels, d'une durée de cinq minutes, le jury dispose du dossier constitué par les candidates et candidats en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Au cours de cet entretien, ces derniers peuvent être interrogés sur des questions relatives aux connaissances administratives générales ou propres à l'établissement ou à l'administration dans lequel ils exercent leurs fonctions.

En effet, en vue de l'épreuve orale d'admission, les candidates et candidats établissent un dossier de reconnaissance des acquis de leurs expériences professionnelles, conforme aux orientations mentionnées à l'arrêté du 26 mai 2021. Le dossier de RAEP sera remis au service chargé de l'organisation de l'examen professionnel.

L'épreuve orale est notée de 0 à 20.

Seul l'entretien avec le jury donne lieu à la notation. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle n'est pas noté.

A l'issue de l'épreuve d'admission sont déclarés admis les candidats ayant obtenu un total de points supérieur ou égal à celui fixé par le jury.

En cas d'égalité en nombre de points entre plusieurs personnes candidates, la priorité est donnée à celui qui a obtenu la meilleure note à l'épreuve orale d'admission.

A l'issue de l'épreuve d'admission, le jury établit par ordre de mérite la liste des candidats admis.

Seuil d'admission pour la présente session

Au regard du total des points obtenus par les personnes candidates, le jury a délibéré et décidé de fixer la barre d'admission à 69 points soit une note de 13,8 sur 20.

A cette barre d'admission, le nombre de personnes candidates admis s'élève à 20 pour 20 postes ouverts.

Le jury a-t-il eu à départager des personnes candidates ex-aequo à cette barre d'admission ?

Non.

Le jury constate-t-il que des personnes candidates ne peuvent pas être départagées par la note obtenue à l'oral ?

Non.

Le jury confirme la barre d'admission à 69 points et arrête la liste des admis à **20** candidats pour 20 postes ouverts.

Liste des candidats admis pour la présente session

Le jury déclare admis les candidats dont les noms sont mentionnés dans la liste d'admission ci-après :

Civilité	NOM	Prénom	Direction
Monsieur	AUDEBERT	Gaëtan	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	GAUDILLAT	Stéphanie	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	GAUTHIER	Marielle	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	REMONDEAU	Helene	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	DEBOURGE	Delphine	DOT - DIRECTION DES OPERATIONS ET DU PILOTAGE DE LA TRANSFORMATION OPE
Madame	BOULESTREAU	Noémie	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	ELICE	Yanick	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Monsieur	NAVARRO	Bernard	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	PIRES	Karina	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	CONSTANTIN	Lauriane	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	MARTIN	Nathalie	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	JOSSE	Johanna	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	JOSSELIN	Mélodie	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	BANNIER	Katleen	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Monsieur	LOCK	Anthony	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Monsieur	STANIC	Alexandre	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Monsieur	DIBLING	Clément	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	MARTIN	Clarisse	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Monsieur	MENUTEAU	François	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	MERCHA	Jamila	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES

* Affectation à la date d'inscription à l'examen professionnel

Fait à Paris, le 16 novembre 2023

Le Président du jury


Arnaud FREYDER

Les membres de jury

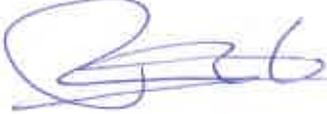


Géraldine CHERREY



Céline MORON

Frédéric PRUVOST



Jean Pierre SEGALAS

